

Aix-en-Provence, le 8 mars 2026

Aux organisations humanitaires et de défense des droits humains d'Aix-en-Provence

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions en premier lieu de votre interpellation à l'occasion de ces élections municipales.

Pour donner suite à notre rencontre du vendredi 5 mars, nous souhaitons, à travers la réponse que nous y apportons à la fois vous préciser les mesures de notre programme qui seraient susceptibles de répondre aux problématiques que vous posez, mais également vous exposer le cadre général de notre réflexion, qui a mené à l'élaboration du projet que nous soumettons aux suffrages des électrices et électeurs les 15 et 22 mars prochain.

Ce projet repose sur une première conviction : nous devons avoir l'ambition d'engager une réflexion sur une stratégie globale d'urbanisme pour cette ville.

Le développement d'Aix-en-Provence s'est trop longtemps fait sans vision ni réflexion sur ce que doit être une ville, avec la préoccupation majeure qui doit guider la réflexion des élu.es : que tous ses habitantes et habitants y vivent bien, quels que soient leurs quartiers de résidence ou leur lieu de travail.

Le logement, préoccupation majeure des aixoises et des aixois, est de plus en plus cher, les conduisant à s'éloigner de la ville.

Mais vivre dans une ville ce n'est pas seulement y dormir. Souvent on y travaille, on doit y élever ses enfants, on y étudie, on doit trouver les moyens de s'alimenter, de se soigner, s'y déplacer facilement, mais aussi de pouvoir réaliser ses projets, s'émanciper et développer des liens avec les autres.

Et il y a la réalité à laquelle nous sommes confrontés : des projets immobiliers non maîtrisés, l'étalement urbain, la disparition des services publics et commerces de proximité, les faiblesses dans le déploiement des transports publics et des mobilités douces, qui conduisent aujourd'hui à un développement exponentiel et anarchique de la circulation et du stationnement automobile.

La deuxième conviction est que cette transformation doit se faire avec les habitantes et les habitants, par le dialogue, mais surtout par l'implication de toutes et tous. **La ville doit être avant tout considérée comme un bien commun, un espace à partager**, où chacune et chacun doit pouvoir participer aux décisions qui auront des conséquences sur sa vie quotidienne et qui engageront les générations futures.

Nous voulons une ville redessinée, dans le détail, pour et avec ses habitantes et habitants. Cela passe par la mise en place d'outils qui favorisent et permettent cette implication citoyenne.

La troisième conviction, compte tenu des conséquences du dérèglement climatique auxquelles sont confrontés nos concitoyennes et concitoyens, **et que nous devons maintenant planifier l'adaptation de la ville au climat méditerranéen et à ses risques.**

Sur la base des échanges que nous avons eu avec les habitantes et les habitants, que nous avons rencontrés depuis des mois, mais aussi avec les associations et collectifs, nous sommes convaincus que la profonde transformation qui doit être enfin engagée doit l'être **en premier lieu sur la base d'un travail de requalification de tous quartiers en agissant avant tout pour la mixité.**

Il faut mélanger pour faire une ville durable : social, âges et fonctions, et mettre fin aux ghettos fonctionnels.

Cette requalification doit avoir deux objectifs principaux :

- Renforcer ou créer dans tous les quartiers de vraies centralités.
Avoir des services et équipements publics, et des commerces de proximité à moins d'un quart d'heure est bien le modèle à atteindre, afin de limiter les déplacements inutiles.
- Densifier l'habitat existant et donc donner un coup d'arrêt à l'étalement urbain en cours, avec un engagement ferme de sanctuarisation des espaces naturels et agricoles, là encore pour agir concrètement sur les problématiques de mobilités contraintes.

Afin atteindre ces objectifs, nous lancerons donc une conférence permanente sur un nouveau projet de ville, réunissant habitants, associations collectifs, comités de quartiers, CIQ, architectes et urbanistes, avec pour objectif de dessiner le futur de la ville.

Concernant vos questions :

1- Sur nos solutions pour répondre à la crise du logement social et très social, au droit au logement des personnes sans abri, et assurer un hébergement d'urgence inconditionnel ?

Le logement est l'une des préoccupations majeures des aixois et aixoises.

Cette situation est surtout la conséquence de l'absence d'une véritable volonté politique.

La ville doit se donner les moyens d'agir, faire baisser le prix du logement et garantir le droit à un habitat digne pour toutes et tous.

Elle doit surtout s'attacher à défendre les plus vulnérables, les plus précaires.

Pour répondre à la crise du logement

- **Construire 450 logements sociaux /an**, dont 40% très sociaux, atteindre l'objectif de 25 % inscrit dans la loi.
- **Mettre fin au clientélisme et aux discriminations dans l'attribution des logements sociaux**, avec des règles d'attribution débattues et votées en conseil municipal. Renforcer la présence des associations de locataires et assurer une formation des commissions d'attribution à la lutte contre les discriminations et la corruption.
- **Permettre aux familles qui y ont droit, notamment les plus modestes, d'accéder à un logement social, y compris en centre-ville.** Par acquisition amiable ou en utilisant pleinement le droit de préemption d'immeubles qui seront réhabilités, en instaurant le permis de louer, notamment sur tout le centre-ville.
- **Acquérir à l'amiable ou exproprier des bâtiments insalubres** du centre-ville pour en faire des lieux de vie (logements y compris sociaux et très sociaux, services publics, commerces...)
- **Mettre en place l'encadrement des loyers**, en limitant les prix à la location, sur la base d'un loyer de référence juste, défini par quartier, taille et type de location.
- **Étendre le permis de louer**, (autorisation préalable de mise en location) bien au-delà de la résidence des Facultés sur tous les lieux d'habitat indigne et insalubre. En cas d'arrêtés de péril ou d'insalubrité, procéder à l'exécution d'office des travaux si le propriétaire est défaillant.
- **Aider à la gestion locative et à la garantie de loyer.**
- **Acquérir à l'amiable ou exproprier des bâtiments insalubres** du centre-ville pour en faire des lieux de vie (logements y compris sociaux et très sociaux, services publics, commerces...)
- **Créer une brigade municipale du logement**, composée d'équipes de terrain, pour défendre les locataires et les plus précaires, anticiper les situations de logement indigne, prévenir les expulsions locatives (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation, etc.), réguler les locations de courte durée et contrôler le respect du permis de louer
- **Accélérer la réhabilitation thermique** des logements sociaux et des bâtiments publics. Accompagner les particuliers pour la rénovation thermique de leur logement en créant une coopérative municipale d'éco-rénovation, avec un accès facilité aux matériaux écologiques et à la formation des professionnel·les pour des logements mieux isolés, plus sains et moins coûteux à chauffer.
- **Définir et négocier une « charte promoteur »** indiquant le prix de vente moyen et maximum et la grille de prix, imposant des normes écologiques pour toute nouvelle construction, et donnant priorité d'acquisition aux demandeurs de la commune.
- **Diminuer la vacance** en utilisant tous les outils disponibles : taxe sur les logements vacants, bail à réhabilitation sociale, bail emphytéotique, prêt d'accession sociale..., et remettre en location des logements vacants du centre-ville pour des familles de condition modeste.
- **Encadrer les locations touristiques**, en renforçant la **lutte contre les abus type Airbnb** par des actions ciblées : plafonnement à 90 jours de la période de location pour les résidences principales,

contrôles réguliers des annonces frauduleuses, et information sur les impacts du meublé touristique.

- **Relever les taxes** sur les résidences secondaires.
- **Créer un organisme foncier solidaire**, pour développer le bail réel solidaire (BRS), qui dissocie la propriété du logement de son assiette foncière, afin d'accélérer la construction de logements et d'en diminuer le coût.

Pour répondre au droit au logement des personnes sans abri et assurer un hébergement d'urgence inconditionnel

- **Créer des places de logement d'urgence**, pour le logement des sans-abris et des personnes en situation de grande précarité, **avec ou sans papiers**.
- **Demander la réquisition** des bâtiments vacants pour en faire des logements d'urgence ou d'hébergement temporaire.

2- Sur nos réponses à l'attente de proximité et de relations humaines pour améliorer la sécurité, la prévention, la médiation et la tranquillité, partout et pour tous ?

Nous proposons une approche des questions de sécurité fondée sur la proximité, la prévention et des actions concrètes pour la sûreté quotidienne. Nous assumons de construire une sécurité de proximité qui renforce le lien social, avec une priorité donnée à la prévention et à la médiation. Nous exigerons également de l'État les dotations suffisantes en termes d'effectifs de Police nationale, pour assurer ses fonctions régaliennes.

Pour construire une sécurité de proximité et renforcer le lien social

- **Planter une police municipale de proximité** dans tous les quartiers de la ville, avec des référents identifiés pour permettre de mieux connaître le terrain, renforcer les missions de proximité (lutte contre les incivilités type stationnement gênant ou nuisance nocturne, médiation de voisinage, accompagnement des personnes fragiles).
- **Protéger les libertés publiques en encadrant strictement la vidéosurveillance, avec un moratoire** sur toute nouvelle installation, en retirant les dispositifs d'intelligence artificielle et en confiant à un comité citoyen indépendant l'évaluation de son efficacité, avec restitution publique au conseil municipal.
- **Faire de la prévention et de la médiation les piliers de la tranquillité publique** en renforçant massivement les effectifs de médiateur·rices sur des enjeux clés (logement social, jeunesse, santé et addictions, relation police-population) et déployer, dans chaque quartier, une **politique de prévention coordonnée avec les associations**.
- **Mettre en place une réponse sanitaire et humaine aux situations de détresse psychique**.
- **Former la police municipale** à la reconnaissance des troubles mentaux, à la désescalade de conflits, et renforcer les équipes d'intervention pluridisciplinaires associant professionnel·les de santé et travailleur·euses sociaux, afin de sortir d'une logique exclusivement sécuritaire.

Pour traiter l'usage des drogues comme un enjeu de santé publique

- **Réduire les risques liés aux addictions et apaiser durablement l'espace public, en créant un lieu d'accueil des personnes en situation d'addiction**, en lien avec les associations spécialisées.
- **Renforcer la prévention et l'information face aux usages et aux réseaux, en proposant des formations régulières, pour sensibiliser aux risques liés aux drogues**. Aider les parents à repérer les signes de fragilité chez leurs enfants et comprendre les stratégies d'embrigadement des réseaux. Ces formations seront organisées dans les collèges et lycées, en partenariat avec les services municipaux et les associations spécialisées.

Pour agir concrètement pour la sûreté publique

- **Instaurer les arrêts à la demande pour les bus de nuit**, afin que personne ne marche seul.e trop longtemps dans des zones isolées.
- **Améliorer et adapter l'éclairage public**, ni trop sombre pour la sûreté, ni trop polluant (détecteurs de présence, panneaux solaires).

- **Sécuriser et apaiser les abords des écoles, avec davantage de « Rues aux écoles ».** Piétonniser et végétaliser progressivement les abords, fermer la circulation aux heures d'entrée et de sortie, ou réduire fortement la vitesse des voitures lorsque la fermeture n'est pas possible.

3- Sur la place que nous voulons donner aux associations humanitaires et de défense des droits humains dans la vie démocratique de la ville.

Nous souhaitons promouvoir une éthique de la ville, pour garantir que l'action municipale soit exemplaire, transparente et tournée vers l'intérêt général.

Nous établirons un rapport de coopération et de confiance avec l'ensemble des acteurs associatifs, et en premier lieu avec les associations humanitaires et de défense des droits humains, **car nous constatons que ces associations assurant des véritables missions de service public obtiennent des subventions bien moins importantes que d'autres associations, sans explication.**

Nous veillerons également à ce que la ville exerce une responsabilité particulière dans la défense de la paix et des droits humains.

Nous défendons donc, entre autres mesures :

Pour exiger l'exemplarité des élu.es, éradiquer la corruption et le clientélisme

- **Garantir une attribution juste et transparente des ressources publiques** en assurant la transparence dans l'attribution des logements sociaux, des places en crèches, des marchés publics et des emplacements dans l'espace public, grâce à la présence d'habitant.es au sein des conseils d'administration et commissions des services publics municipaux.
- **Prévenir les conflits d'intérêts et rendre l'action des élu.es pleinement transparente.** Publier l'ensemble des rendez-vous institutionnels des élu.es avec des représentant.es d'intérêts privés, refuser tout cadeau ou avantage, et mettre en place un dispositif de détection des conflits d'intérêts avant chaque conseil municipal, avec obligation de retrait des débats ou votes concernés.
- **Imposer la sobriété dans l'utilisation de l'argent public** et encadrer strictement les **frais de réception** pour exclure tout usage partisan ou privé des fonds publics. Publier l'intégralité des frais de représentation des élu.es.

Pour œuvrer pour la transparence des décisions publiques

- **Garantir la transparence de l'action municipale.** Rendre publiques toutes les **études commandées** par la mairie, y compris en amont des conseils municipaux lorsqu'elles éclairent le débat. La ville s'engagera à appliquer systématiquement les avis de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) pour garantir le droit à l'information.
- **Mettre en place une politique d'Open Data** pour garantir l'accès aux données publiques en simplifiant leur lecture.

Pour établir un rapport de coopération et de confiance avec les associations

- **Donner de la stabilité aux associations** au travers de conventions et subventions de fonctionnement pluriannuelles pour permettre aux associations de se projeter et de pérenniser les emplois.
- **Empêcher le clientélisme dans l'attribution des subventions en instaurant un cahier des charges clair.** Les financements seront accordés selon des critères transparents : utilité sociale, travail réel sur le terrain, égalité femmes-hommes, conditions de travail dignes et bien-être des salarié-es, respect des conventions collectives, tarification sociale et pratiques professionnelles respectueuses et non discriminantes.
- **Organiser des réunions de concertation** avec les associations humanitaires et de défense des droits humains, le CCAS (Centre communal d'action sociale) et la Mission locale, pour faire des états de situation et déterminer les points à améliorer et les innovations mettre en œuvre en fonction des besoins.
- **Mettre en place des partenariats avec les associations** pour l'élaboration des politiques locales.
- **Garantir un accès équitable et transparent aux ressources municipales** par en place une **plateforme** publique recensant l'ensemble des lieux municipaux disponibles et les conditions d'accès. Permettre le **prêt gratuit** des équipements municipaux aux associations, collectifs et partis politiques.

Pour faire d'Aix-en-Provence une ville, pour la paix

- **Introduire des clauses spécifiques dans les marchés publics** permettant d'exclure les entreprises qui serait directement ou indirectement impliquée dans une violation du droit international, en particulier du droit humanitaire et des droits humains.
- **Réexaminer la politique des jumelages** pour s'assurer que les villes partenaires respectent le droit international et les droits humains.

4- Sur la « re » création d'une maison des associations.

Il nous paraît essentiel de **recréer une Maison des associations qui puisse être un lieu de rencontre, d'entraide, de travail collaboratif et de partage des moyens**, cogérée avec les associations, avec des salles de réunions et de conférences adaptées.

Nous souhaitons dans un premier temps, et vu l'urgence de la situation, **reprenre les locaux du LIGOURES pour en refaire une Maison des associations**. Cet emplacement nous paraît judicieux car il se trouve dans un quartier prioritaire (Encagnane), à proximité du centre-ville et d'un autre quartier prioritaire (Jas de Bouffan).

Nous envisageons également à moyen terme, de créer d'autres Maisons des associations dans les quartiers, notamment en lien avec les centres sociaux.

5- Sur la lutte contre les discriminations, le respect la liberté de culte pour tous dans des conditions dignes et la liberté d'installation des Roms.

Les discriminations ne sont ni des accidents ni des dérives individuelles. Elles sont le produit d'un système qui hiérarchise les vies et organise les inégalités.

Combattre toutes les discriminations suppose donc un engagement municipal structuré et constant.

Pour renforcer le rôle de la mairie

- **Créer un Observatoire municipal des discriminations.** En lien étroit avec les associations, collectifs, Conseils de quartiers, chercheur·euses et les services de la ville, et placé sous la responsabilité d'un·e adjoint·e, il disposera d'un lieu d'accueil, d'une permanence juridique gratuite et d'un numéro vert pour le signalement et l'accompagnement des victimes. Complémentaire de la Maison départementale de lutte contre les discriminations, l'Observatoire aura une mission locale d'analyse, de dialogue et d'orientation des politiques municipales.
- **Créer un accueil mobile pour accueillir et accompagner les victimes**, qui sera géré par l'Observatoire municipal des discriminations.
- **La formation des fonctionnaires nous paraît fondamentale** et nous mettrons en place une formation continue dédiée à la lutte contre les discriminations, à la fois théorique (instrumentalisation de la notion de laïcité notamment) et pratique.
- **Faire de la lutte contre les discriminations une politique municipale transversale** et combattre les discriminations dans l'espace public en s'appuyant sur les associations. Constituer la municipalité partie civile aux côtés de toute victime. S'assurer de la formation de tous les personnels de la ville à la question des discriminations avec la désignation d'un·e référent·e dans chaque service.
- **Reconnaitre et transmettre l'histoire des luttes féministes, antiracistes et LGBTQIA+** dans l'espace public. Renforcer le travail de mémoire, et soutenir la création d'un fonds d'archives dédié.
- **Reconnaitre et transmettre l'histoire des migrations à Aix-en Provence, en créant un musée dédié**, et en soutenant la recherche et les initiatives associatives.

Pour mettre en place une politique spécifique contre le racisme

- **Garantir l'égalité d'accès au logement.** Dans le logement social, soutenir **l'anonymisation partielle** des dossiers (nom, adresse actuelle), publier une grille publique d'évaluation, sensibiliser les bailleurs et les membres des commissions d'attribution à la lutte contre les discriminations, et assurer la traçabilité de leurs décisions. Dans le parc privé, mettre en place des dispositifs de **médiation et d'accompagnement**, en lien avec l'Observatoire des discriminations.
- **Combattre l'anti-tsiganisme en garantissant le respect des droits fondamentaux des voyageurs et ceux des Roms.** Aires d'accueil dignes, accès aux services essentiels, fin des expulsions sans solution de relogement qui sont des obligations légales. Exiger que la Métropole applique enfin le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, tandis que la ville s'engagera pleinement sur le foncier et la concertation locale afin de garantir un accueil organisé et apaisé.

- **Soutenir la création d'un centre antiraciste**, dans le cadre de l'Observatoire des discriminations, qui sera mis à disposition des associations et collectifs pour se réunir, s'organiser et mener des actions. Il accueillera également le public pour l'informer et l'orienter, notamment sur l'accès aux droits, à l'emploi et au logement.

Pour mettre en place un politique spécifique contre les LGBTQIphobies

- **Protéger les plus vulnérables**, en créant des places d'hébergement pour les personnes LGBTQIA+ en rupture familiale. Renforcer l'accueil du CCAS en formant les équipes et en développant des espaces inclusifs avec les associations.
- **Déployer des campagnes municipales de sensibilisation**, dans l'espace public et les transports, présentant les différentes formes de LGBTIphobies, les moyens d'y réagir et le numéro de l'Observatoire des discriminations sur chaque support.
- **Garantir l'accès aux droits et la continuité administrative** aux personnes trans et intersexes. Mettre en place une **permanence juridique** pour accompagner les changements d'état civil et faciliter les démarches auprès de la Sécurité sociale et des caisses de retraite. Garantir au sein des services municipaux le respect du prénom et des pronoms d'usage, la prise en compte de la non-binarité et la reconnaissance des parentalités LGBTI.

Pour accompagner les personnes en situation de handicap

- **Faire d'Aix une ville 100% accessible** aux PMR et UFR, en déployant un plan massif d'accessibilité universelle couvrant l'espace public, les transports, les bâtiments et événements municipaux. Associer les personnes concernées au déploiement de ce plan.
- **Déployer des campagnes municipales de sensibilisation**, relatives notamment à l'usage abusif des places de stationnement réservées et aux risques liés à la circulation.
- **Soutenir durablement les associations de terrain par des subventions stables**, la mise à disposition de locaux municipaux, et une coordination régulière entre associations, écoles, instituts médico-éducatifs et familles.
- **Exiger de l'État plus d'accompagnant.es d'élèves en situation de handicap** pour **garantir à chaque enfant des conditions d'apprentissage dignes et un accompagnement adapté**. Chaque enfant reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) devra bénéficier d'un **accompagnement personnalisé**, assuré par des AESH. La ville pourra compléter leurs contrats afin de garantir une continuité d'accompagnement, y compris sur le temps méridien.

Pour garantir la liberté de culte

- **Garantir la laïcité et lutter contre son instrumentalisation**, en veillant à l'**accès équitable** aux salles municipales pour les cérémonies civiles ou religieuses, à la **liberté d'association**, et à la **neutralité** des services publics, conformément à la loi de 1905.
- **Aider la communauté musulmane à créer un lieu de culte** unique et adapté en ne faisant pas obstacle par principe à la demande de **permis de construire** d'un lieu conforme à la loi, et en mettant à disposition un terrain dans le cadre d'un bail emphytéotique.

6- Sur l'accueil et l'accompagnement pour l'accès aux droits sociaux et aux droits des étrangers

L'AITE (Accueil, Information de Tous les Étrangers) jouait un rôle fondamental dans l'accueil des étrangers, avec un personnel qualifié (juristes spécialisés).

Malheureusement, en l'état de la baisse des subventions, l'AITE elle a dû déposer son bilan.

- **Nous souhaitons créer dans un premier temps un véritable service d'accueil des étrangers** (service annexe au CCAS, en lien avec les centres sociaux). Nous proposons que dans chaque mairie annexe soit mis en place un bureau d'accueil permettant à la population d'avoir accès à ses droits sociaux, en particulier pour la population étrangère.
- **Concernant l'examen des demandes de titres de séjour** nous mettrons en place des réunions régulière entre les services de la Mairie et la sous-préfecture.
- **Nous veillerons à allouer des subventions aux associations qui sur la ville assument d'ores et déjà l'accueil des étrangers.**
- **Nous adhérons en tant que commune à l'Association Nationale des villes et Territoires Accueillants (ANVITA)** qui comporte une centaine de collectivités territoriales, outre des élus à titre

individuel, qui partagent les valeurs d'inclusion et de solidarité en défendant l'accueil inconditionnel des personnes en France.

7- Sur la dématérialisation qui prive de nombreuses personnes de leurs droits, et parfois de services de la vie quotidienne et l'accès aux services numériques.

Ce que l'on appelle la fracture numérique est en fait un gouffre, dans lequel sont précipités encore une fois, les plus précaires, les étrangers.

La dématérialisation des demandes de titres de séjour, les difficultés croissantes à simplement prendre un rendez-vous médical ou à s'inscrire dans un parcours de soin sont devenues de puissantes sources d'inégalités.

Pour garantir l'accès au numérique

- **Garantir le choix**, entre démarche physique et dématérialisation, pour que les citoyens aient réellement le choix d'accéder aux différents services municipaux par des moyens non dématérialisés.
- **Assurer un rôle d'accompagnement numérique**, y compris en lien avec les associations, avec des services dédiés dans les mairies annexes et les centres sociaux.

8- Sur l'inégalité des chances touche très tôt notre jeunesse, et notre action pour les crèches, le coût de l'école, et le périscolaire.

C'est une compétence majeure de la municipalité. Garantir un accueil, un encadrement, et un accompagnement des plus petits dans des conditions qui favorisent leur épanouissement guidera notre action. Avec la réaffirmation du rôle central de l'école publique.

Pour garantir l'accueil des enfants

- **Préparer le retour en régie publique des crèches municipales**, pour mettre fin à une situation de recherche de rentabilité des acteurs privés qui ne satisfait ni les parents, ni les personnels, et garantir un accueil et lien humain, fondamental au développement des enfants.
- **Garantir à toutes les familles un accès effectif et abordable à un mode de garde, en priorité dans les quartiers populaires**. La municipalité développera des crèches municipales, soutiendra les crèches associatives et conventionnées. Elle mettra en place une **aide municipale** réduisant le reste à charge des familles, notamment modestes et monoparentales, tout en revalorisant les métiers de la petite enfance, en particulier celui d'assistante maternelle.
- **Développer des centres de parentalité** dans les centres sociaux, en lien avec les associations spécialisés et les services de l'état.
- **Prévenir et lutter contre les violences faites aux enfants, en instaurant un protocole municipal de prévention et de signalement** et par des campagnes de sensibilisation sur les violences éducatives, sexuelles, le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

Pour renforcer l'encadrement et le périscolaire

- **Reconnaitre pleinement le rôle des ATSEM** (Agent.es Territoriaux de Écoles Maternelle) **et affecter à 100 % leurs missions sur le temps scolaire**. Elles pourront ainsi se consacrer à l'accompagnement éducatif, au bien-être et à la sécurité des enfants, ainsi qu'au lien avec les enseignants et les familles.
- **Suivre et évaluer l'encadrement des enfants par la mise en place d'un registre public et transparent** des effectifs présents (ATSEM, AESH, agent-es d'entretien et d'animation). Présenté à chaque conseil d'école et consolidé à l'échelle de la ville, il permettra d'évaluer objectivement la qualité de l'accompagnement et d'ajuster les moyens.
- **Organiser le temps périscolaire avec un accueil jusqu'à 18H30**, et assurer à chaque enfant un accompagnement scolaire de qualité en **élargissant le dispositif d'études** dirigées et de soutien scolaire à toutes les écoles publiques.
- **Redonner aux centres sociaux un rôle central dans l'éducation et la vie des quartiers**, en renforçant leur place dans le parcours éducatif et en soutenant des projets collectifs associant enfants, parents et associations autour d'activités, de soutien et d'accompagnement.

Pour soutenir une alimentation saine, locale et durable

- **Rendre la cantine 100% bio et progressivement gratuite.**
- **Sécuriser les approvisionnements** en développant les partenariats avec les producteurs locaux.
- **Développer les petits déjeuner gratuits**, pour qu'aucun enfant ne commence la journée scolaire le ventre vide, en lien avec les associations solidaires.

Pour investir dans les écoles publiques

- **Relancer un nouveau plan de rénovation axé sur l'ombre et la fraîcheur** qui permettra de végétaliser et désimperméabiliser systématiquement les cours d'écoles et leurs abords, afin de lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le confort des élèves.
- **Renforcer la sécurisation des abords des écoles avec davantage de Rues aux écoles.** Piétonniser et végétaliser progressivement les abords, fermer la circulation aux heures d'entrée et de sortie, ou réduire fortement la vitesse des voitures lorsque la fermeture n'est pas possible.
- **Affirmer la priorité donnée à l'école publique, avec des subventions municipales à l'enseignement privé limitées au minimum légal**, dans le respect du principe d'égalité de traitement.

9- Sur l'offre d'apprentissage et de formation au français ne répond pas à la demande.

- **Soutenir les associations de traduction**, d'interprétariat et d'apprentissage du français.

10- Sur l'accueil, l'accompagnement et la protection des femmes pour lutter contre les violences et les discriminations, pour satisfaire aux besoins de soins de santé et l'aide aux associations qui pallient au quotidien à ce déficit d'action publique.

Aider les femmes c'est répondre à des situations concrètes qui demandent un réel soutien municipal, notamment en matière de protection contre les violences.

Nous voulons aussi reconnaître la réalité des familles monoparentales, souvent confrontées à une forte charge financière et organisationnelle.

Pour protéger les femmes victimes de violences

- **Créer une maison des femmes**, qui accueillera des actions de prévention, de santé et d'orientation, en lien avec le Planning familial et les structures de dépistage.
- **Donner des moyens d'action aux mouvement féministes en soutenant la création d'un centre féministe au sein de la Maison des femmes.** Il sera mis à disposition des associations et collectifs pour se réunir, s'organiser, informer et agir.
- **Protéger et accompagner les victimes de VSS, en renforçant leur accueil.** Développer l'hébergement d'urgence et prioriser leur accès au logement social, en lien avec les bailleurs. Créer un guichet unique au sein de l'Observatoire des discriminations pour coordonner l'accompagnement avec les associations et la police municipale de proximité et les services de la ville, afin qu'aucune victime ne soit laissée sans solution.

Pour reconnaître la monoparentalité

- **Mise en place d'une carte municipale pour les familles monoparentales.** Délivrée par le CCAS sur la base d'une définition large, elle ouvrira des droits prioritaires et des tarifs réduits pour : l'accès aux crèches, cantines, périscolaire, logement social (à la location et à l'achat), centres de santé municipaux, solutions de garde, ainsi qu'aux transports, à la culture et au sport.
- **Garantir un véritable droit au répit parental, en développant des temps et des solutions de relais pour soulager le quotidien ou les parents malades :** accès prioritaire à l'aide aux devoirs, périscolaire jusqu'à 18h30, gratuité lors des événements municipaux, organisation de séjours de répit et prise en charge d'heures de ménage pour les familles les plus en difficulté.
- **Créer un guide municipal de la monoparentalité**, disponible sur l'application *Aix ma ville* et en version papier, il recensera : droits, aides, solutions de garde, et facilitera l'entraide entre habitant-es.

10- Sur le devoir de travailler et le droit à l'emploi.

- **Mettre en place des clauses sociales dans les marchés publics** pour favoriser l'emploi et l'insertion des personnes précaires résidant sur la commune.

11- Sur l'accès aux soins qui est plus difficile pour les personnes à faible revenu, qui plus est pour celles qui sont dans la précarité et le renoncement aux soins.

Nous présentons un ensemble de mesures centré sur les besoins essentiels, avec une ligne directrice : garantir des droits concrets et accessibles à tous dans leur vie quotidienne : eau, alimentation, santé. En se préoccupant des plus vulnérables (jeunes enfants, anciens, personnes à mobilité réduite, sans abris), la ville que nous défendons peut agir.

Pour garantir l'accès à la santé

- **Défendre l'hôpital public.** En lien avec les mobilisations syndicales et citoyennes, **exiger l'arrêt des fermetures** de services et la réouverture des lits supprimés. Réserver les investissements municipaux aux établissements publics.
- **Créer des centres de santé municipaux pluridisciplinaires.** La Ville ciblera en particulier les quartiers populaires, avec si nécessaire l'embauche directe de médecins salariés.
- **Créer une mutuelle municipale,** fondée sur une prise en charge éthique, sans dépassements d'honoraires ni conditions restrictives, afin de répondre à l'urgence de l'accès aux soins.
- **Faire de la santé mentale une priorité de santé publique municipale.** Élaborer un plan municipal de prévention et d'accueil des personnes en souffrance psychique, dans le cadre du Plan Local de Santé, incluant un soutien renforcé aux Centres Médico-Psychologique (CMP).

Espérant avoir répondu à vos attentes, nous restons à votre disposition pour des échanges complémentaires ou demandes de précisions.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos sincères salutations.

Pour la liste Aix en commun
Julie BORONAD

